



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2019

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019

Adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 16 mai 2019

1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Correction de la Résolution 17-12-359 – Achat de la surfaceuse
- 1.3 Adoption du Règlement 722-18-2 – Taxation 2018
- 1.4 Adoption du Règlement 722-19-1 – Taxation 2019
- 1.5 Modification au budget 2019
- 1.6 Changement de mutuel – Santé sécurité au travail
- 1.7 Correspondance

2. Commission de la sécurité publique et civile – Marie-Eve Brin

- 2.1 Rapport du président
- 2.2 Recommandation 19-278 – Ajout de trois pompiers au sein de la brigade
- 2.3 Recommandation 19-279 – Participation au colloque sur la sécurité civile 2019
- 2.4 Autorisation d'achat de bouteilles d'air pour le Service de Sécurité d'Incendie
- 2.5 Autorisation d'embauche - Étudiant Prévention incendie
- 2.6 Correspondance

3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Eve Brin

- 3.1 Rapport du président
- 3.2 Correspondance

4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac

- 4.1 Rapport du président
- 4.2 Adoption de la Nétiquette de la Ville de Bedford
- 4.3 Adoption de la déclaration d'accueil MRC Brome-Missisquoi
- 4.4 Demande d'aide financière – Club des Personnes handicapées BM
- 4.5 Demande d'aide financière - Camp pédagogique 2019 – École Premier-Envol
- 4.6 Demande d'aide financière – Fondation Alzheimer Granby et région
- 4.7 Campagne de levée de fonds – Fondation Claude De Serres
- 4.8 Demande d'utilisation du terrain soccer par la S.A.M.
- 4.9 Demande de gratuité – FADOQ Bedford et Région
- 4.10 Demande de gratuité – Fondation Lévesque-Craighead
- 4.11 Résolution d'appui au CABBE - PNHA
- 4.12 Correspondance
 - a) Invitation au Sommet International de l'innovation en villes médianes
 - b) Demande de commandite Groupement Forestier du Haut Yamaska
 - c) Demande d'appui financier Portes ouvertes des artistes 2019
 - d) Communiqué Argent local Achat local CLD Brome-Missisquoi
 - e) Présentation camp été 2019 PPHBM
 - f) RA 2018 Réseau biblio
 - g) Remerciement FADOQ
 - h) Compte-rendu comité agroalimentaire 2019 04 18

- i) Compte-rendu comité culturel 2019-04-17
- j) Rapport activités mensuelles 2019-04

5. Commission de l'Office Municipal d'Habitation – Chantal Fontaine

- 5.1 Rapport de la présidente
- 5.2 Hébergement – Mesures d'urgence – Villa des Rivières
- 5.3 Correspondance

6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Avis de motion et dépôt du Règlement 638-19-6 – Gestion des matières résiduelles
- 6.3 Correspondance
 - a) Analyse matières reçues à la plateforme de compostage
 - b) Procès-verbal du 9 avril 2019 vf signé
 - c) Procès-verbal du 23 avril 2019 vf signé

7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine

- 7.1 Rapport de la présidente
- 7.2 Demandes de PIIA
- 7.3 Demandes de dérogations mineures
- 7.4 Demande de subvention enseigne – 104 A, rue Principale – Vrac dans l'sac
- 7.5 Nomination d'un fonctionnaire désigné à l'application du règlement 453-87
- 7.6 Avis de motion et dépôt du règlement 728-19 – Règlement concernant une subvention favorisant l'utilisation de barils de récupération de pluie
- 7.7 Correspondance

8. Commission des travaux publics – Daniel Audette

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Autorisation de paiement – Tetra Tech – Assistance technique Avril 2019
- 8.3 Octroi d'un mandat – Tetra Tech – Réfection rues Dutch et Claves
- 8.4 Octroi d'un mandat – Tetra Tech – Réfection de la chaussée rue Rix
- 8.5 Octroi d'un mandat – Contrôle du béton rue Campbell
- 8.6 Octroi d'un contrat – Stationnement du bureau de poste
- 8.7 Octroi d'un contrat – Lignage sur le territoire de la Ville
- 8.8 Soumissions - Square du Souvenir
- 8.9 Travaux – Pont Fréligh - MTQ
- 8.10 Correspondance

9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

Varia

- Demande de commandite – Tournoi de golf Échange Bedford-Kensington
- Demande de gratuité – Tournoi de golf Échange Bedford-Kensington
- Participation Élus – Tournoi de golf de la Ville de Bedford
- Autorisation de paiement – Agence de l'Est

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi le 4 juin 2019, à 19h00.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Normand Déragon	Marie-Eve Brin
Mona Beaulac	

Est absente la conseillère Chantal Fontaine.

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Guy Coulombe, directeur général, et
Gisèle Messier, adjointe au greffe

19-06-220

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil ouvre la séance et adopte l'ordre du jour tel que soumis avec les modifications suivantes :

• **Retrait des points :**

- 8.8 Soumissions - Square du Souvenir
- 4.8 Demande d'utilisation du terrain de soccer par la S.A.M.

• **Ajout des points** suivants au varia :

- Demande de commandite – Tournoi de golf Échange Bedford-Kensington
- Demande de gratuité – Tournoi de golf Échange Bedford-Kensington
- Participation Élus – Tournoi de golf de la Ville de Bedford
- Autorisation de paiement – Agence de l'Est

ADOPTÉE

19-06-221

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

19-06-222

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019.

ADOPTÉE

19-06-223

Adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 16 mai 2019

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ajournée du 16 mai 2019.

ADOPTÉE

19-06-224

Correction de la Résolution 17-12-359 – Achat de la surfaceuse

Considérant que le conseil a adopté la résolution 17-12-359 afin de procéder à l'achat d'une surfaceuse pour un montant de 141 994,13\$ taxes incluses ;

Considérant qu'initialement l'achat devait se faire à même le surplus non-affecté de la Ville ;

Considérant que le conseil a adopté la résolution 18-08-256 afin de faire financer la totalité du montant d'achat de la surfaceuse à même le fonds de roulement de la Ville ;

Considérant qu'afin de se conformer aux principes comptables, il y a lieu de financer seulement une partie du montant étant donné la contribution financière de Desjardins (40 000\$), soit un montant de 89 659,56\$, et ce toujours sur une période de cinq ans ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accepte de modifier la résolution 18-08-256 afin d'affecter seulement le solde de la dépense d'achat de la surfaceuse au fonds de roulement, soit un montant de 89 659,56\$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-225

Adoption du Règlement 722-18-2 – Taxation 2018

Considérant que le 7 mai 2019 l'avis de motion a été donné et le projet de règlement a été déposé par la résolution 19-05-175.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte le Règlement 722-18-2 concernant la taxation 2018.

ADOPTÉE

19-06-226

Adoption Règlement 722-19-1 – Taxation 2019

Considérant que le 7 mai 2019 l'avis de motion a été donné et le projet de règlement a été déposé par la résolution 19-05-176.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte le Règlement 722-19-1 concernant taxation 2019.

ADOPTÉE

19-06-227

Modification au budget 2019

Considérant que le poste budgétaire « Assurance » du Service de prévention incendie (02-220-01-421) aurait dû être à 450\$ au lieu de 346\$, soit une augmentation de 104\$;

Considérant que le poste budgétaire « Assurance » du Service de sécurité incendie (02-220-00-421) aurait dû être à 28 000\$ au lieu de 24 839\$, soit une augmentation de 3 161\$;

19-06-227
(suite)

Considérant qu'il a lieu de faire ces corrections au budget 2019 et qu'afin de l'équilibrer, il est nécessaire de réduire un poste budgétaire de de 3 265\$;

Considérant que le poste « Formation » du Service de l'administration (02-130-00-454) peut faire l'objet d'une réduction budgétaire.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que le conseil accepte de procéder aux ajustements budgétaires précité au budget 2019 et de réduire le poste budgétaire « Formation » du Service de l'administration (02-130-00-454) de 20 000\$ à 16 735\$.

ADOPTÉE

19-06-228

Changement de mutuelle – Santé sécurité au travail

Considérant qu'une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail, ci-après appelée la « Mutuelle » nous est proposée par l'entremise de Groupe Conseil Novo SST en vertu de l'article 284.2 de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles ;

Considérant que l'adhésion à la Mutuelle permet à la municipalité d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail ;

Considérant que la municipalité désire profiter des avantages en adhérant à la Mutuelle.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil a fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2019 soit acceptée telle que rédigée, et que Groupe Conseil Novo SST, soit autorisé à signer cette entente pour et au nom de la municipalité ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité ;

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à sa participation à la Mutuelle.

ADOPTÉE

19-06-229

Recommandation 19-278 – Ajout de trois pompiers au sein de la brigade

Considérant que le Comité intermunicipal d'incendies a tenu une séance en date du 15 mai dernier.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil entérine la recommandation 19-278 concernant l'embauche de de MM. Mathieu Monette, Gabriel Bockus, Benoit Beaupré afin qu'ils intègrent la brigade du service de sécurité incendie.

ADOPTÉE

19-06-230

Recommandation 19-279 – Participation au colloque sur la sécurité civile 2019

Considérant que le Colloque sur la sécurité civile se tiendra le 1^{er} et 2 octobre 2019 au Centre des congrès de Québec.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil entérine la recommandation 19-279 concernant l'autorisation de participation de M. Daniel Rivet, s'il est disponible, aux activités du colloque et à défrayer les frais d'inscription, d'hébergement et de repas **non inclus dans les frais d'inscription**.

ADOPTÉE

19-06-231

Autorisation d'achat de bouteille d'air pour le Service de Sécurité d'Incendie

Considérant que le comité intermunicipal d'incendie désire procéder à l'achat de cinq bouteilles d'air au coût de 1 700\$ l'unité ;

Considérant que l'achat de ces bouteilles est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du projet de centre de formation subventionné par le MAMH. ;

Considérant que les membres du comité recommandent au conseil de la Ville de Bedford de procéder à l'achat desdites bouteilles étant donné que l'achat est prévu au budget du projet du centre de formation.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise l'achat de cinq bouteilles d'air au montant de 1 700\$ l'unité étant donné que cette dépense est prévue au budget et qu'elle est supérieure à la limite autorisée pour le directeur général dans le cadre du règlement de délégation de la Ville.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-232

Autorisation d'embauche – Étudiant Prévention incendie

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil autorise l'embauche de Monsieur Jesse Salois à titre d'étudiant au service de la Prévention incendie, selon les modalités citées dans le rapport du directeur général numéro 2019-06-04.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-233

Nomination d'un représentant – Organisme Bassin Versant Baie Missisquoi

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil nomme la conseillère Marie-Eve Brin à titre de représentante de la Ville pour l'organisme du Bassin Versant Baie Missisquoi.

ADOPTÉE

19-06-234

Adoption de la Nétiquette de la Ville de Bedford

Considérant qu'une nétiquette est une charte qui définit les règles de conduite et de politesse recommandées sur les médias de communication mis à notre disposition sur Internet ;

Considérant que la mise en place d'une nétiquette est une tentative de formalisation d'un certain contrat social pour entre la Ville et les visiteurs qui interagissent sur les plateformes électroniques de la Ville ;

Considérant que les communications de la Ville sur les médias sociaux visent principalement ses citoyens/citoyennes, mais également la population environnante lors de la diffusion d'événements, d'activités ouvertes à tous ou de nouvelles d'intérêt collectif.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte la Nétiquette de la Ville de Bedford, et ce, afin de s'assurer que les propos et commentaires tenus dans les espaces des médias sociaux administrés par la Ville de Bedford se rapportent à sa mission et ses activités ou services et que les commentaires hors propos ne soient pas acceptés.

ADOPTÉE

19-06-235

Adoption de la charte Déclaration d'accueil MRC Brome-Missisquoi

Considérant que les élus de Brome-Missisquoi reconnaissent que les personnes immigrantes font partie de son histoire, de son identité et qu'ils contribuent au développement de la communauté en y apportant notamment une richesse culturelle et une expérience de vie unique ;

Considérant qu'il est important que le conseil de la Ville de Bedford tout comme celui de la MRC signifient que Brome-Missisquoi est une région accueillante qui reconnaît les bénéfices de nouveaux citoyens immigrants.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte la Charte « Déclaration d'accueil MRC Brome-Missisquoi », tel que présentée par la MRC Brome-Missisquoi, afin de signifier à l'ensemble des partenaires de la région de Brome-Missisquoi que les élus reconnaissent l'importance des personnes immigrantes.

Que cette résolution soit transmise à Madame Catherine Lizotte, agente de développement à l'immigration à la MRC.

ADOPTÉE

19-06-236

Demande d'aide financière – Club des Personnes handicapées Brome-Missisquoi

Considérant que le Club de Personnes Handicapées de Brome-Missisquoi est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes handicapées intellectuelles et physiques depuis 40 ans.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accorde une aide financière au Club des Personnes handicapées Brome-Missisquoi et ce pour montant de 100\$.

- 19-06-236 (suite) « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 19-06-237 **Demande d'aide financière – Camp pédagogique 2019 - École Premier-Envol**
- Considérant l'impact du camp d'été pédagogique mis en place il y a cinq ans, l'École du Premier-Envoi souhaite continuer à offrir un camp pédagogique aux élèves en difficultés.
- Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas
- Que ce conseil accorde une aide financière à l'École du Premier-Envol et ce, pour un montant de 1 000\$, afin de contribuer au financement des salaires des intervenants qui animeront les ateliers.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 19-06-238 **Demande d'aide financière – Fondation Alzheimer Granby et région**
- Considérant que la Fondation Alzheimer Granby et Région Inc. tiendra un spectacle de levée de fonds le 4 avril 2020 au Théâtre Palace de Granby, et ce, afin d'amasser des fonds pour aider financièrement des familles qui s'occupent d'un être à la maison souffrant de la maladie d'Alzheimer.
- Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac
- Que ce conseil accorde une aide financière à la Fondation Alzheimer Granby et région soit par l'achat de deux billets de spectacle au coût total de 180\$.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 19-06-239 **Campagne de levée de fonds – Fondation Claude De Serres**
- Considérant que la Fondation Claude De Serres sollicite la Ville de Bedford dans le cadre de leur levée de fonds annuelle afin de leur permettre de renouveler leurs équipements et en acheter de nouveaux afin qu'ils soient conformes aux normes de sécurité et qu'ils répondent aux besoins grandissants de leur clientèle.
- Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- Que ce conseil accorde à la Fondation Claude De Serres un montant de 500\$ à titre de contribution à leur campagne de levée de fonds 2019.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE

19-06-240

Demande de gratuité – Club FADOQ de Bedford et région

Considérant qu'encore une fois cette année le Club de la FADOQ de Bedford et région organisera une Journée des membres qui est à la fois une rencontre administrative mais aussi une bonne occasion de socialiser entre aînés.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accorde au Club de la FADOQ de Bedford et région l'utilisation de la salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron, pour la Journée des membres qui se tiendra le 19 septembre prochain, de 14h00 à 20h00, et ce, gratuitement.

ADOPTÉE

19-06-241

Demande de gratuité – Fondation Lévesque-Craighead

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil accorde à la Fondation Lévesque-Craighead l'utilisation de la salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron, incluant nappes et redevance à la Socan, pour son événement de levée de fonds soit un brunch qui a eu lieu dimanche dernier le 2 juin, et ce, gratuitement.

ADOPTÉE

19-06-242

Résolution d'appui au CABBE – PNHA

Considérant que certains travaux sont rendus nécessaires afin de s'assurer de préserver la santé des personnes aînées qui assistent aux différentes activités du Centre d'Action Bénévole de Bedford et Région ;

Considérant qu'il y a déjà eu 2 infiltrations d'eau depuis les 2 dernières années, le développement de bactéries, moisissures, champignons et autres allergènes est plus que possible ;

Considérant que les activités prévues dans la salle sont donc remises à plus tard en raison des dangers pour la santé que cette situation pourrait comporter ;

Considérant que le CABBE sollicite le Programme Nouveau Horizon Aînés (PNHA) afin d'obtenir le financement nécessaire pour remplacer le drain de la fondation de leur édifice.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil donne son appui au Centre d'Action Bénévole de Bedford dans le cadre de sa demande d'aide financière pour financer leur projet de remplacement du drain de fondation de son édifice, et ainsi maintenir l'accueil de sa clientèle.

ADOPTÉE

19-06-243

Hébergement – Mesures d'urgence – Villa des Rivières

Considérant que lors de la mise à jour des mesures d'urgences pour la résidence Villa des Rivières il a été noté que la dernière entente pour les mesures d'urgences date de 2015 ;

19-06-243
(suite)

Considérant qu'afin de mettre à jour les dossiers, l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi nous demande un renouvellement de notre engagement.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accepte de renouveler son engagement envers la résidence Villa des Rivières pour les mesures d'urgences, soit de mettre à leur disposition le Centre Communautaire Georges-Perron advenant une évacuation préventive ou d'urgence pour les résidents.

Que ce conseil nomme Monsieur Paul Boulay comme personne-ressource pour toute urgence.

ADOPTÉE

19-06-244

Avis de motion et dépôt du Règlement 638-19-6 – Gestion des matières résiduelles

Considérant que le projet de Règlement 638-19-6 concernant la gestion des matières résiduelles est déposé pour l'intégration de modification lors du présent avis de motion ;

La conseillère Mona Beaulac donne un avis de motion qu'elle, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement 638-19-6 concernant la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉE

19-06-245

Demande de PIIA - 14 rue du Pont - Balcon/abri d'auto

Considérant les informations et les documents déposés afin de procéder à la construction d'un balcon faisant office d'abri d'auto et à l'ajout d'un palier pour entrer dans le garage ;

Considérant l'importance de maintenir l'harmonie des lieux.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 14 rue du Pont pour la construction d'un balcon et l'ajout d'un palier conformément aux documents déposés aux conditions suivantes :

- Les poteaux du garde-corps ne devront pas être plus élevés que le garde-corps de plus de 2 pouces ;
- Le garde-corps devra avoir une hauteur homogène. L'ajout d'une section additionnelle de treillis face à l'Hôtel de Ville est refusé. Toutefois, la partie plus élevée adjacente à la porte-patio pourra être maintenue.

ADOPTÉE

19-06-246

Demande de PIIA - 18 rue Rix - Remplacer une fenêtre

Considérant les informations et les documents déposés afin de remplacer une fenêtre de couleur verte par une fenêtre à guillotine blanche munie d'un carrelage dans la partie supérieure ;

Considérant qu'il est important de maintenir l'uniformité dans les ouvertures de la maison ;

19-06-246
(suite)

Considérant que le propriétaire a manifesté son intention de remplacer l'ensemble des fenêtres de la maison à court terme.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par le conseiller Normand Dérageon

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 18 rue Rix pour installer une fenêtre de couleur blanche conformément aux documents déposés à la condition que l'ensemble des fenêtres soit remplacé dans un délai maximal de deux ans suivant la date d'émission du permis et que les fenêtres soient remplacées, façade par façade, pour maintenir l'harmonie des lieux.

ADOPTÉE

19-06-247

Demande de PIIA - 1 à 5 rue du Pont - Rénovation extérieure

Considérant les informations et les documents déposés afin de procéder aux travaux de rénovation suivants :

- Installer de la tôle Héritage brun-chocolat sur la toiture ;
- Enlever le revêtement existant pour découvrir la brique et réparer les joints ou installer un clin de cèdre brun avec cadrage et planche de coin brun foncé;
- Remplacer les fenêtres de l'annexe par des fenêtres à guillotine blanches sans carrelage. Enlever les volets ;
- Construire une galerie avant à l'annexe, installer une deuxième porte, changer les portes existantes, remplacer 2 fenêtres, installer une main courante en fer forgé, bloquer les fenêtres latérales du solarium ;
- Installer un garde-corps en fer forgé autour de la terrasse arrière ;
- Installer une clôture en fer forgé sur la ligne latérale nord.

Proposé par le conseiller Normand Dérageon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 1 à 5 rue du Pont pour l'ensemble des travaux mentionnés précédemment conformément aux documents déposés aux conditions suivantes :

- Les membres du comité priorisent le retour à un revêtement de briques mais autorise l'installation d'un clin de cèdre dans l'alternative où les travaux de restauration des joints s'avèrent trop importants ;
- La couleur de tôle de la toiture est autorisée si le revêtement extérieur est en brique ou si le revêtement est en clin de cèdre dont la couleur correspond à celle illustrée sur la photo déposée et non celle de l'échantillon. Dans le cas contraire une nouvelle couleur devra être soumise au comité ;
- Le modèle de porte est refusé. De nouveaux modèles devront être soumis au comité ;
- L'ajout d'une porte additionnelle à l'annexe est autorisé à la condition que les 2 fenêtres soient installées à la même hauteur que le haut des portes et qu'elles soient alignées à gauche avec les fenêtres de l'étage.

ADOPTÉE

19-06-248

Demande de PIIA - 48 rue Principale - Installation d'une terrasse

Considérant les informations et les documents déposés afin d'aménager une terrasse dans la cour avant ;

Considérant qu'il est important d'assurer la sécurité des usagers des trottoirs.

Proposé par le conseiller Normand Dérageon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

19-06-248

(suite)

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 48 rue Principale pour aménager une terrasse conformément aux documents déposés aux conditions suivantes :

- Le trottoir devra rester libre en tout temps de toute structure ou plantations ;
- La terrasse devra être située dans l'espace compris entre les 2 avancés de briques de la façade du bâtiment afin de maintenir l'harmonie des lieux ;
- La solidité des structures de bois longeant le trottoir doit être assurée.

ADOPTÉE

19-06-249

Demande de PIIA – 6 rue Rix - Agrandissement arrière

Considérant les informations, les documents et les plans déposés afin de procéder à un agrandissement dans la cour arrière à la suite de la démolition de l'ancienne cuisine d'été et installer un nouveau bardeau d'asphalte noir sur l'annexe arrière ;

Considérant la qualité et l'intégrité architecturale du bâtiment.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 6 rue Rix pour procéder à un agrandissement conformément aux documents déposés aux conditions suivantes :

- Le revêtement de bardeaux de cèdre devra être teint en blanc ;
- Le lambris du pignon arrière devra être installé à l'horizontale ;
- Les fenêtres à guillotine blanches sont autorisées, toutefois elles devront être munies d'un carrelage identique à celles existantes dans le corps principal du bâtiment ;
- Le toit du balcon avant devra être recouvert d'un nouveau bardeau d'asphalte noir afin d'assurer la conservation de cet élément architectural.

ADOPTÉE

19-06-250

Demande de PIIA – 1 Place de l'Estrie - Installer une remise

Considérant les informations et les documents déposés pour installer une remise et agrandir la surface asphaltée dans la cour arrière ;

Considérant les demandes de PPCMOI et de PIIA octroyées et les préoccupations mentionnées concernant des risques de crue connus mais non cartographiés et non réglementés qui peuvent affecter la cour arrière.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 1 Place de l'Estrie pour installer une remise et agrandir la surface asphaltée conformément aux documents déposés à la condition de procéder à la construction d'un muret de protection d'une hauteur adéquate au pourtour de la nouvelle surface asphaltée.

ADOPTÉE

19-06-251

Demande de PIIA - 110 rue de la Rivière - Projet de morcellement

Considérant le plan de morcellement déposé afin de :

- Séparer l'entrepôt de la propriété et le transformer en bâtiment principal (parcelle 2) ;
- Créer un terrain dédié à des fins résidentielles multifamiliales d'environ 15 logements en bordure de la rue Élisabeth (parcelle 4) ;
- Céder à la ville la parcelle 3 pour fins de parc afin de permettre de créer un écran visuel entre l'entrepôt et le terrain résidentiel ;
- Maintenir la parcelle 1 à des fins de stationnement ;

19-06-251
(suite)

- Transformer les 2 terrains adjacents à la rue de la Rivière en espace de stationnement pour répondre aux exigences règlementaires ;

Considérant le document préliminaire déposé par Atelier Tréma Inc. pour transformer l'entrepôt en atelier de céramique, rénover sa façade et repeindre l'ensemble du bâtiment ;

Considérant qu'il s'agit d'un plan préliminaire et que les documents suivants sont requis :

- Un plan d'aménagement paysager du stationnement. Une bande paysagée de 2,5 mètres est requise le long des emprises de rue ;
- Un plan du système d'éclairage muni de lampes DEL ;
- Un plan du système de drainage approuvé par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil accepte de donner un accord préliminaire sur la demande de PIIA au 110 rue de la Rivière :

- D'exiger le dépôt d'un plan d'aménagement paysager du stationnement conforme à la réglementation et d'y ajouter l'aménagement d'un lien piéton entre le stationnement et la traverse piétonne face à l'entrée principale ;
- Que la nécessité de déposer des plans d'éclairage et de drainage du nouvel espace de stationnement soit évaluée par le Conseil ;
- Que des plans détaillés réalisés par un architecte soient déposés pour les travaux de transformation de l'entrepôt.

ADOPTÉE

19-06-252

Demande de PIIA - 17 rue du Pont - Rénovation du garage et démolition de la remise

Considérant les informations et les documents déposés afin de rénover le garage, installer un bardeau d'asphalte noir sur la toiture, le peindre de la même couleur que l'immeuble principal et démolir le bâtiment accessoire existant.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 17 rue du Pont pour rénover le garage et démolir le bâtiment accessoire conformément aux documents déposés.

ADOPTÉE

19-06-253

Dérogation mineure - 5 rue Campbell - Marge de recul avant

Considérant la demande de dérogation mineure déposée afin d'autoriser au 5 rue Campbell une marge de recul avant de 6,90 mètres alors que le minimum requis par la réglementation est de 7,6 mètres afin de régulariser la situation ;

Considérant que cette demande ne crée pas de préjudice aux immeubles voisins.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accorde la demande de dérogation mineure pour autoriser une marge de recul avant de 6,90 mètres au 5 rue Campbell.

ADOPTÉE

19-06-254

Dérogation mineure - 95 rue du Pont - Implantation de la piscine et du deck

Considérant la demande de dérogation mineure déposée afin d'autoriser au 95 rue du Pont l'implantation d'une piscine hors-terre à 1,10 mètre de la ligne latérale du terrain et une galerie à 1,57 mètre de cette ligne alors que la marge de recul latérale minimale requise est de 2 mètres, afin de régulariser la situation ;

Considérant que cette demande ne crée pas de préjudice aux immeubles voisins.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil accorde la demande de dérogation mineure pour autoriser au 95 rue du Pont l'implantation d'une piscine hors-terre à 1,10 mètre de la ligne latérale du terrain et une galerie à 1,57 mètre de cette ligne.

ADOPTÉE

19-06-255

Dérogation mineure - 110 rue de la Rivière - Implantation d'une industrie artisanale à l'étage de l'immeuble

Considérant la demande de dérogation mineure déposée afin d'autoriser au 110 rue de la Rivière l'implantation d'une industrie artisanale à l'étage de l'immeuble alors que cet usage est autorisé uniquement au rez-de-chaussée ;

Considérant qu'il s'agit d'une petite entreprise, à usages mixtes, dont les activités ne créent pas de nuisances sur le voisinage.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accorde la demande de dérogation mineure au 110 rue de la Rivière pour autoriser l'implantation d'une industrie artisanale à l'étage de l'immeuble à la condition que cette dernière occupe toujours la même superficie de plancher sans l'augmenter.

ADOPTÉE

19-06-256

Demande de subvention d'enseigne – 104A rue Principale – Vrac dans l'sac Inc.

Considérant la demande de subvention pour l'installation d'une enseigne au 104A rue Principale ;

Considérant le rapport de l'inspecteur certifiant que l'enseigne est conforme à la demande de certificat d'autorisation ainsi qu'à la réglementation municipale ;

Considérant le montant maximal de subvention accordé par le règlement 707-12 pour l'installation d'une enseigne.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil octroie une subvention au montant de 500\$ à **Vrac dans l'sac Inc.** pour la nouvelle enseigne.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-257

Nomination d'un fonctionnaire désigné à l'application du règlement 453-87

Considérant les récentes modifications apportées au règlement 453-87 concernant la gestion des eaux pluviales des propriétés privées ;

Considérant que ces modifications visent notamment à gérer les eaux en provenance de gouttières à même les terrains privés ;

Considérant qu'une visite de l'ensemble des propriétés assujetties est requise pour en vérifier la conformité au règlement, donner de l'information aux citoyens sur les techniques de débranchement de gouttières et les accompagner dans leur démarche de modification de leurs installations ;

Considérant que les coûts d'un patrouilleur assigné à ces tâches sont défrayés par l'Organisme du bassin versant de la Baie Missisquoi.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise Monsieur Benjamin Langlois comme représentant pour veiller à l'application du règlement 453-87 et plus spécifiquement, à visiter et inspecter toute propriété pour en vérifier la conformité en matière de gestion des eaux pluviales.

ADOPTÉE

19-06-258

Avis de motion et dépôt du règlement 728-19 concernant un programme de subvention pour la mise en place de mesures visant la réduction de la quantité d'eau de ruissellement dirigé vers les infrastructures municipales de la Ville de Bedford

Considérant que le projet de Règlement 728-19 concernant un programme de subvention pour la mise en place de mesures visant la réduction de la quantité d'eau de ruissellement dirigé vers les infrastructures municipales de la Ville de Bedford est déposé lors du présent avis de motion ;

La conseillère Marie-Eve Brin donne un avis de motion qu'elle, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du Règlement 728-19 concernant un programme de subvention pour la mise en place de mesures visant la réduction de la quantité d'eau de ruissellement dirigé vers les infrastructures municipales de la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

19-06-259

Autorisation de paiement – Tetra Tech – Assistance technique Avril 2019

Considérant qu'un contrat a été octroyé à Tetra Tech Qi Inc. pour l'assistance technique et administrative pour l'année 2019, et ce, par la résolution 19-02-40.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement à Tetra Tech Qi Inc., d'un montant de 6 994,82\$ taxes incluses, représentant les frais d'assistante technique et administrative pour le mois d'avril 2019.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-260

Octroi d'un mandat – Tetra Tech – Réfection des rues Dutch et Clayes

Considérant que la Ville souhaite faire effectuer la préparation des plans et devis pour la réfection de la rue Dutch (route 235), entre la rue Philipsburg et la rue Rix sur une longueur d'environ 340 mètres linéaires et la rue Clayes, entre la rue Dutch et le boulevard de la Victoire sur une longueur d'environ 95 mètres linéaires ;

Considérant que le projet consiste au remplacement des réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire, à la mise en place d'un réseau pluvial et la réfection de la chaussée, ainsi qu'à la réfection du site des travaux ;

Considérant que pour ce faire, la Ville a sollicité Tetra Tech pour la préparation d'une offre de service.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accepte l'offre de service de Tetra Tech pour un montant de 28 500\$ plus les taxes applicables, et ce pour la préparation de plans et devis pour la réfection des rues Dutch et Clayes.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-261

Octroi d'un mandat – Tetra Tech – Réfection de la chaussée rue Rix

Considérant que la Ville souhaite procéder à la réfection de la chaussée de la rue Rix ;

Considérant que le projet consiste à une pulvérisation de la chaussée, mise en forme et mise en place de deux couches de pavage, ainsi que la mise en place de nouveaux puisards, si requis ;

Considérant que pour ce faire, la Ville a sollicité Tetra Tech pour la préparation d'une offre de service.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil accepte l'offre de service de Tetra Tech pour un montant de 11 450\$ plus les taxes applicables et ce pour la réfection de la chaussée de la rue Rix.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-262

Octroi d'un mandat – Contrôle du béton rue Campbell

Considérant que la Ville a octroyé un contrat pour l'aménagement de trottoir le long des rues Campbell et Adhémar-Cusson, ainsi que des avancés de trottoir à l'intersection des rues Campbell et Cyr ;

Considérant qu'il y a lieu de faire un contrôle des matériaux pour assurer la qualité de l'ouvrage ;

Considérant que la Ville a sollicité des prix auprès de deux soumissionnaires ;

Considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est Labo Montérégie pour un montant de 7 996,51\$ taxes incluses.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

19-06-262
(suite)

Que ce conseil octroi le mandat de contrôle des matériaux à Labo Montérégie selon les modalités de sa soumission et ce, pour le contrôle des matériaux utilisés pour les travaux sur la rue Campbell.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-263

Octroi d'un contrat – Stationnement du bureau de poste

Considérant qu'en 2017, la Ville avait tenté de s'entendre sans succès avec les représentants de Poste Canada afin de faire des aménagements pour faciliter l'accès et la sécurité à sa population au bureau de poste ;

Considérant que la Ville avait alors une préoccupation envers ses aînés et ses citoyens à mobilité réduite et était prête à faire les travaux proposés à ses frais ;

Considérant que la Ville a procédé avec ses travaux en 2018 en sécurisant le mieux possible l'accès au bureau de poste à même sa propriété ;

Considérant que la population a signifié vigoureusement sont insatisfactions face aux installations de stationnement réservées aux personnes handicapées ;

Considérant que pour répondre aux besoins de sa population et celles du Canton de Bedford, une offre de service a été sollicitée auprès des Entreprises DENEXCO afin d'aménager une place de stationnement pour personne handicapée, une place pour personne à mobilité réduite (aînés, femme enceinte), ainsi qu'un trottoir d'accès, le tout au même niveau que la porte d'entrée du bureau de poste.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil octroi un mandat aux Entreprises DENEXCO Inc. pour faire les aménagements cités précédemment au montant de 11 267,55\$ taxes incluses ;

Que ce conseil sollicite la participation financière de la municipalité du Canton de Bedford de 2 000\$, ainsi qu'une participation financière du député fédéral de Brome-Missisquoi, l'Honorable Denis Paradis.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-264

Octroi d'un contrat – Lignage sur le territoire de la Ville

Considérant que la Ville de Bedford doit procéder au lignage de ses stationnements, zones scolaires, traverses de piétons et lignes d'arrêts ;

Considérant que la Ville de Bedford a sollicité des prix auprès de six entreprises et que seulement Lignco Sigma inc. a soumissionné pour un montant de 14 251,15\$ taxes incluses.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil octroi le contrat de lignage sur son territoire à Lignco Sigma inc. pour un montant de 14 251,15\$ taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-265

Travaux – Pont Frélich – MTQ

Considérant que les représentants du ministère des Transports du Québec ont présenté à la Ville un projet de réfection du pont Frélich, soit le pont de la route 202 qui enjambe le ruisseau Groat ;

Considérant que le projet de réfection du pont implique son élargissement, le rehaussement du profil de la chaussée et l'élargissement de l'emprise du MTQ ;

Considérant que le projet de réfection du pont implique également la relocalisation d'infrastructures municipales ;

Considérant que le conseil a pris connaissance du projet.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil confirme au ministère des Transports du Québec son appui au projet qui lui a été présenté.

ADOPTÉE

19-06-266

Paiement des comptes mensuels

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 189 854,94\$, lesquels sont mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 4 juin 2019.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-267

Demande de commandite – Échange Culturel de Hockey Bedford - Kensington

Considérant que l'organisme Échange Culturel de Hockey Bedford – Kensington tiendra son 19^e tournoi de golf *Eric Jones* au profit de l'organisme afin de continuer la contribution à la création de nouvelles amitiés et à la compréhension de diverses cultures entre les deux provinces.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise une commandite à l'Échange Culturel de Hockey Bedford – Kensington, et ce pour un montant de 200\$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-268

Demande de gratuité – Échange Culturel de Hockey Bedford - Kensington

Considérant que l'organisme Échange Culturel de Hockey Bedford – Kensington tiendra son 18^e tournoi de golf *Eric Jones* au profit de l'organisme afin de continuer la contribution à la création de nouvelles amitiés et à la compréhension de diverses cultures entre les deux provinces.

19-06-268
(suite)

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise l'organisme Échange Culturel de Hockey Bedford – Kensington à utiliser la salle Arlène-Murray, le samedi 6 juillet prochain, et ce gratuitement.

Que ce conseil autorise également la vente de boissons alcoolisées lors dudit événement.

ADOPTÉE

19-06-269

Inscription – Tournoi de golf de la Ville de Bedford

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise l'inscription de trois conseillers pour le souper dudit tournoi de golf de la Ville de Bedford qui se tiendra mercredi 12 juin prochain, au Club de golf de Farnham, et ce, au profit des Loisirs de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-270

Autorisation de paiement – Agence de l'Est P.J.

Considérant la résolution 17-07-225 visant l'installation d'un nouveau gazebo à la Place Publique du Dr Adrien-Tougas ;

Considérant la résolution 18-11-487 autorisant un paiement à l'Agence de l'Est P.J. pour les travaux effectués en y appliquant une retenue de 20% jusqu'à l'entière satisfaction de la Ville sur l'installation.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement du montant représentant le 20% retenu à l'Agence de l'Est P.J. soit un montant de 10 200\$ plus taxes.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-06-271

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit levée à 20h00

ADOPTÉE

Yves Lévesque, Maire

Guy Coulombe, Directeur général